LES ÉTUDES DE LINGUISTIQUE BERBÈRE EN 1966-1967

AVEC DES COMPLÉMENTS POUR LES ANNÉES ANTÉRIEURES

Dans le précédent numéro de l'Annuaire (1) j'ai tenté de présenter l'ensemble des publications qui avaient été consacrées à la langue berbère depuis 1954 environ (n° 313 ci-dessous). Sans être massive, la production scientifique dans ce domaine paraît désormais justifier un bilan annuel, qui remédiera dans une certaine mesure à sa dispersion. Celle-ci est telle qu'elle incitera peut-être le lecteur à excuser les lacunes que je n'ai pas su éviter. Quelques-unes des omissions commises l'an dernier sont réparées ici. Dans le même moment, la Revue des études islamiques s'efforce d'ouvrir plus largement au berbère les Abstracta Islamica: mais qu'il s'agisse de leur public ou de leur style, les deux publications, R. E. I. et Annuaire, diffèrent assez pour ne pas faire double emploi.

Le plan adopté en 1965 a été conservé. Chaque référence reste précédée d'un numéro qui facilitera les renvois et, pour éviter toute ambiguïté, la numérotation prend la suite de celle de 1965. Mais en principe les travaux encore sous presse ne seront plus signalés avant leur parution effective.

SOMMAIRE

	Numéros
Berbérisants et Centres d'Etudes.	
Hommages	311-312
BILANS ET BIBLIOGRAPHIES	313-320
ORIGINES ET APPARENTEMENTS DU BERBERE	321-338
Libyque	330 -33 8
PARLERS BERBERES	339-378
Généralités	339-343
Maroc	344-349

ÉTUDES BERBÈRES

Nord de l'Algérie	350-357
TUNISIE ET LIBYE	358-364
Touareg	365-37 8
LITTERATURE BERBERE	379-381

Abréviations

AuÜ Afrika und Übersee. Sprachen, Kulturen. Hamburg, Berlin.
AIUON Annali dell'Istituto Universitario Orientale di Napoli
[Sezione Orientale], Napoli.

GLECS Comptes rendus du Groupe linguistique d'études chamitosémitiques, Paris.

Libyca (APE) Libyca, Anthropologie, Préhistoire, Ethnographie. Alger.

BERBÉRISANTS ET CENTRES D'ETUDES.

Quoique le panorama n'ait guère changé depuis l'an dernier, je dois combler ici une grave lacune de l'exposé précédent: la chaire de berbère jadis occupée par F. Beguinot existe toujours à l'Institut universitaire oriental de Naples. Le titulaire actuel est A. Cesaro, assisté de L. Serra. Que mes collègues italiens veuillent bien me pardonner d'avoir été renseigné si tard! J'ajoute que l'Italie dispose maintenant à Naples d'un Centre d'études maghrébines, qui vient de lancer Studi magrebini (le volume I est daté de 1966): diverses disciplines sont représentées dans la nouvelle publication, plutôt série que revue.

A Hambourg, M. A. Willms donnera prochainement des cours de berbère (chleuh, puis kabyle et touareg) au Séminaire pour les langues et les civilisations africaines.

M. T. G. Penchoen est désormais attaché à l'Université de Californie (Los Angeles) en qualité de berbérisant.

Poursuivant son programme d'alphabétisation dans les langues locales, l'UNESCO a organisé à Niamey, en septembre-octobre 1966, un stage d'étude et de formation. Le berbère (touareg) était représenté par un groupe de stagiaires nigériens et maliens, avec l'assistance de K. G. Prasse (Copenhague) et de L. Galand (Paris). Des matériaux linguistiques, dictionnaire et textes, ont été recueillis à cette occasion.

HOMMAGES.

Un article a été consacré à Umberto Paradisi par (311) L. SERRA, « Umberto Paradisi », AIUON, n. s., XV (1965), 1 page, avec une liste des travaux du disparu. La notice annoncée l'an dernier sous le nº 13 a paru : (312) L. GALAND, « Notice nécrologique : Umberto Paradisi », GLECS, X, 115-116 (24 novembre 1965).

BILANS ET BIBLIOGRAPHIES.

Outre la bibliographie publiée ici même: (313) L. Galand, « Les études de linguistique berbère de 1954 à 1966 », Annuaire de l'Afrique du Nord, IV (1965), 743-765, j'ai présenté au XIX Congrès des Orientalistes polonais (Varsovie, mai 1966) un tableau dont je dois l'adaptation polonaise à E. Szymański: (314) L. Galand, « Aktualny stan badań nad językiem berberskim » (Etat présent des études de langue berbère), Przegląd orientalistyczny (Warszawa), 4 (60), 1966, 331-336.

Dans un esprit différent, une bibliographie pratique a été dressée par (315) A. Williams, « Auswahlbibliographie des berberologischen Schrifttums, mit Besitznachweisen für drei hamburgische Bibliotheken », $Au\ddot{U}$, L (1966/67), 64-128. Le choix de l'auteur s'étend à tout ce qui concerne les Berbères : langue, histoire, civilisation. On a là un utile instrument de travail, présenté avec le plus grand soin.

- (316) T. Lewicki, « Les recherches africanistes dans le centre universitaire de Cracovie pendant les années 1960-1965 », Africana Bulletin (Warszawa), 4 (1966), 99-104, cite de nombreux articles qui intéressent plus ou moins directement nos études. Presque tous sont dus à T. Lewicki luimême, ce qui permet de compléter mes données de 1965 (n° 101-107).
- (317) J. Desanges et S. Lancel, « Bibliographie analytique de l'Afrique antique (1960-1962) », Bulletin d'archéologie algérienne (Alger, Paris), I (1962-1965), 277-301, réservent une section à la «linguistique libyco-berbère»; en outre, plusieurs des travaux cités dans les autres sections sont consacrés aux populations de l'Afrique ancienne et peuvent intéresser les berbérisants. On se réjouira de la parution de ce nouveau Bulletin, remarquablement présenté. Comme chaque année, l'onomastique africaine a fait l'objet d'une bibliographie : (318) A. E. Meeussen et L. Galand, « Afrique-Africa », Onoma (Louvain), XI/1, 157-159 (pour 1961).

Je n'ai pu vérifier si (319) G. Coldham, A Bibliography of Scriptures in African Languages (a Revision of the African Sections of the Darlow and Moule "Historical Catalogue of the Holy Scripture", with additions to 1964), London, 2 vol., XI + 848 pp., mentionne les traductions en berbère, comme on peut s'y attendre (v. ci-dessous n°s 370-373).

Enfin, l'importance de l'ouvrage et la compétence de ses auteurs me font

un devoir de citer ici (320) J. Despois et R. Raynal, Géographie de l'Afrique du Nord-Ouest, Paris, 1967, 570 pp., 43 cartes et fig. (Coll. scientifique Payot), quoique ce livre ne relève nullement de la linguistique. Il couvre presque tout le domaine berbérophone.

ORIGINES ET APPARENTEMENTS DU BERBÈRE

L'ouvrage cité sous le n° 28 a été traduit en anglais : (321) I. M. DIAKONOFF, Semito-Hamitic Languages. An Essay in Classification. Moscow, 1965, 123 pp. Il est curieux que l'auteur soit allé chercher un échantillon de berbère dans le vieux manuel de kabyle de René Basset (1887) et que les Eléments de grammaire berbère d'A. Basset et A. Picard ne figurent pas dans la bibliographie. Quoi qu'il en soit, l'ouvrage est courageux et stimulant. — (322) G. Garbini, «La semitistica : definizione e prospettive di una disciplina », AIUON, n. s., XV (1965), 1-15, constatant que la notion d'un chamito-sémitique fait de quatre ou cinq groupes équidistants n'a conduit à aucun résultat substantiel, veut réorganiser les grandes lignes du tableau et reprend à son compte l'idée que les langues «chamitiques» sont des langues africaines marquées par un superstrat sémitique.

Il y a du reste longtemps qu'on essaie de multiplier les ponts entre l'Afrique noire et les pays septentrionaux ou orientaux, et cela dans toutes les disciplines, comme le montre l'article de (323) R. W. WYLLIE, "The Aboakyer of the Effutu: a Critique of Meyerowitz's Account", Africa (London), XXXVII (1967), 81-85: cette « critique » a été inspirée par la théorie d'E. L. Meyerowitz, The Akan of Ghana, London, 1958, en faveur de l'origine « libyo-phénicienne » des Akan. Mais pour ne pas perdre de vue la linguistique, on peut citer ici (324) W. VYCICHL, « Sprachliche Beziehungen zwischen Ägypten und Afrika », Neue afrikanitische Studien (Hamburg), 1966, 265-272. V. aussi le n° 367 ci-dessous.

J'ai évoqué dans l'Annuaire de 1965 les thèses de J. Greenberg (nº 23 et suiv.) et de H. Mukarovsky (nº 43 et suiv.). Le compte rendu annoncé sous le nº 44 est paru : L. Galand, GLECS, X, 123-124 (15 décembre 1965), de même que la communication mentionnée sous le nº 45 : (325) H. G. Mukarovsky, « Les rapports du basque et du berbère », GLECS, X, 177-184 (11 mai 1966). Les idées de cet auteur trouvent un accueil très favorable auprès de certains linguistes : (326) A. Tovar, « El vascuence y Africa », Boletín de la Real Sociedad Vascongada de Amigos del País, XXII (1966), 303-306 (je dois cette référence à M. R. Lafon). D'autres se montrent beaucoup plus réservés devant les grandes reconstructions : (327) V. Monteil, « La classification des langues de l'Afrique », Bull. IFAN (Dakar), sér. B, XXVII (1965), 155-168, dont les mises en garde me paraissent salutaires. Je n'ai pu consulter (328) I. Fodor, « Az afrikai nyelvek osztábyozásának problémái » (Problèmes de la classification des langues africaines), Nyelvtudományi Közlemények (Budapest), 67, 1, 1965.

Un problème plus particulier est traité par (329) W. VYCICHL, « Die 2-radikaligen Verben des Ägyptischen und der Berbersprachen », Bibliotheca Orientalis (Leiden), XXIII (1966), 247-248. — Pour les autres études de « chamito-sémitique », je me borne à renvoyer aux revues d'orientalisme et surtout aux Comptes rendus du G.L.E.C.S., dans lesquels la rubrique « présentation d'ouvrages » est sans cesse développée.

LIBYQUE.

Le libyque restant assez mystérieux, on est tenté de le reconnaître dans toute sorte de documents mal identifiés et il faut, de temps en temps, lui reprendre ce qu'on lui avait donné trop vite. Ce fut naguère le cas des inscriptions « latino-libyques » (v. Annuaire, 1965, nºs 77-81). C'est aujourd'hui celui des « inscriptions libyques » de Tarfana (Constantinois) : (330) G. Lefebure, « Les prétendues inscriptions libyques de Tarfana », Libyca (APE), XIII (1965), 195-197, et aussi de l'inscription « en caractères puniques, berbères ou touaregs » que (331) J. Lacam, Les Sarrazins dans le Haut Moyen Age français (Histoire et archéologie), Paris, 1965, 220 pp., avait cru trouver dans le Var (!) : P. A. Février, Revue d'hist. et de civilis. du Maghreb (Alger), 2 (1967), 105-107, dissipe cette illusion en retournant le texte pour le lire à l'endroit.

En revanche, de nouveaux textes libyques ont été publiés. Pour le Maroc, le recueil annoncé l'an dernier (nº 82) est sorti des presses : (332) Inscriptions antiques du Maroc : Inscriptions libyques, par L. Galand; Inscriptions puniques et néopuniques, par J. Février; Inscriptions hébraïques, par G. Vajda, Paris, 1966, 139 pp., 2 cartes, 25 pl. La partie libyque présente 27 inscriptions, dont quinze étaient inédites, mais les amateurs de déchiffrement seront déçus : si l'introduction pose les problèmes, classe les signes, signale les groupes les plus fréquents, le « corpus » lui-même reste simplement descriptif. — En Algérie, un texte qui semble appartenir au groupe des inscriptions anciennes a été découvert dans l'Atlas saharien : (333) J. Lethielleux, « Vestiges préhistoriques et protohistoriques de la région de Djelfa », Libyca (APE), XIII (1965), 249-265, v. p. 255 et p. 261, fig. 14. On voit dans la même région des rochers couverts de graffiti (v. pp. 253, 255, et p. 260, fig. 13). — V. aussi le nº 378.

L'écriture libyque a fait l'objet de nouvelles recherches. Dans un article très suggestif, (334) J. G. Février, « La constitution municipale de Dougga à l'époque numide », Mélanges de Carthage, offerts à Ch. Saumagne, L. Poinssot, M. Pinard, Paris, 1964-1965, 85-91, après avoir étudié certains éléments du vocabulaire libyque, cherche à rendre compte de la différence entre l'écriture « occidentale » et l'écriture « orientale » : cette dernière résulterait d'une réforme réalisée sous l'influence punique. — (335) G. Garbini, « Note libiche », Studi magrebini (Napoli), I (1966), 81-90, présente quatre « notes », dont deux portent sur des lettres de l'alphabet « occidental » : l'auteur veut fonder ses lectures sur l'existence probable de variantes dialectales

dans la prononciation. Et certes ces variantes ont dû exister, mais nous ignorons la forme qu'elles prenaient, ce qui empêche la démonstration d'être rigoureuse. — Les écritures libyque et touarègue ont naturellement leur place dans le livre de (336) J. Friedrich, Geschichte der Schrift, unter besonderer Berücksichtigung ihrer geistigen Entwicklung, Heidelberg, 1966, 408 pp., ill. L'illustration, pour le libyque et le touareg, repose essentiellement sur Jensen et Hanoteau et ne fait pas oublier celle que M. Cohen a jointe à son ouvrage, La grande invention de l'écriture (1958). — Ces écritures n'ont pas été omises dans le bref exposé de (337) S. Strelcyn, « Jak pisali i jak piszą mieszkancy Afryki? » (Comment les habitants de l'Afrique écrivaient-ils et comment écrivent-ils?), Kontynenty (Warszawa), 8 (1964), 34-35; signalé par R. Ohby, Africana Bulletin (Warszawa), 3 (1965), 163-164.

En dépit de son titre, le très important travail de (338) G. HALFF, « L'onomastique punique de Carthage : répertoire et commentaire », Karthago (Paris), XII (1963-1964, paru en 1965), 61-145, mentionne aussi de nombreux noms libyques.

Parlers berbères

GÉNÉRALITÉS.

Phonétisme: (339) A. Willms, « Sekundäre Kontrastierung in Ergänzung der Konsonantenlänge im Berberischen Südmarokkos», AuÜ, XLVIII (1964), 289-293, revient sur la question des consonnes tendues, dites « longues » (v. Annuaire, 1965, nos 115-117). Quoiqu'il prenne tous ses exemples dans des parlers non chleuhs du Sud marocain, son exposé a une portée assez générale. Il a le mérite de rendre compte de phénomènes secondaires qui viennent épauler l'opposition de tension, mais l'importance de celle-ci me semble tout de même plus grande qu'il ne le pense.

Morpho-syntaxe: Le système des pronoms personnels a suscité deux études qui, menées indépendamment l'une de l'autre, reposent pourtant sur une même idée; les séries pronominales y sont classées d'après l'état du nom avec lequel elles peuvent commuter: (340) A. Willms, « Die Beziehungen zwischen dem Status des Nomens und den Personalsuffixen im Berberischen Südmarokkos », Neue Afrikanistische Studien (Hambourg), 5 (966), 284-292; — (341) L. Galand, « Les pronoms personnels en berbère », Bull. Soc. Ling. (Paris), LXI (1966), 1, 286-298 (mentionné avant la parution, sous le nº 133).

Dans (342) L. Galand, « La construction du nom complément de nom en berbère », GLECS, X, 166-172 (23 février 1966), j'ai essayé de montrer que cette construction est toujours prépositionnelle (avec n « de »), quelle que soit la réalisation phonique; il faut mettre à part le cas de certains éléments nominaux qui ne sont pas des noms de plein statut (ex. : ayt- « les gens de »).

L'étude du substrat berbère dans les dialectes arabes a été poursuivie par (343) G. S. COLIN, « Quelques calques syntaxiques et sémantiques sur le berbère dans les parlers arabes du Maghreb », GLECS, X, 173-176 (11 mai 1966) (avec des observations de P. et L. GALAND).

MAROC.

Chleuh: A l'inverse, c'est « l'influence de l'arabe sur le dialecte chleuh » qui est soulignée par (344) M. EL-MOKHTAR AS-SOUSSI, « Ta'tīr al-carabiyya fil-lahǧa aš-šalḥiyya », Al-lisān al-carabī (Rabat), 2, janv. 1965, 32-34. L'auteur aurait mieux démontré cette influence (que personne ne conteste) s'il avait renoncé à certains exemples malheureux.

Un parler chleuh a fourni les matériaux de la communication citée sous le $n^{\rm o}$ 341.

(345) Dj. Jacques-Meunié, « La coutume écrite des Berbères montagnards du Sud marocain », VI° congrès intern. des sciences anthropol. et ethnol., Paris 1960, t. II/2, 329-335, ne présente pas une étude de linguistique, mais commente l'emploi qui est fait de l'arabe, dans cette région berbérophone, pour la rédaction de textes juridiques. L'auteur a découvert l'extraordinaire charte d'Ajarif, ensemble de documents dont le plus ancien remonte à 1344. L'étude de cette charte a incité Mme Meunié à reprendre le problème de la diya ou prix du sang : (346) « Le prix du sang chez les Berbères de l'Atlas », Mémoires présentés [...] à l'Acad. des Inscriptions et Belles-Lettres (Paris), XV/2, 1964, VII + 113 pp. (237-349), 32 pl. Les coutumes d'autres régions et en particulier celles du Maroc central sont évoquées ici; des points de vocabulaire sont discutés et un « index des noms arabes et berbères » complète ce beau travail.

Maroc central: Un autre document juridique soulève des problèmes de vocabulaire: (347) D. M. HART, « A Customary Law Document from the Ait catta of the Jbil Saghru », Rev. de l'Occident musulman et de la Méditerranée (Aix-en-Provence), 1 (1966), 91-112.

Dans les articles cités sous les nos 339 et 340, A. Willms tire ses exemples des parlers « berabers » du Sud marocain.

(348) J. Bynon, «Riddle Telling among the Berbers of Central Morocco», African Language Studies (London), VII (1966), 80-104, apporte une contribution précieuse à l'étude du genre de l'énigme. Il s'appuie sur un texte et sur une première série de 98 énigmes dans le parler des Aït Hadiddou (avec traduction). Imposé par l'emploi de fiches perforées, le système de graphie déroute un peu, mais la notation est très sûre. — (349) F. J. de Hen, « Quelques notes ethnographiques sur les Ihansalen », Jahrbuch des Museums für Völkerkunde zu Leipzig, XX (1964), 282-318, 1 tableau, n'a pas négligé le vocabulaire et donne même un glossaire; on lui en saura gré, mais on déplore d'autant plus les défauts de sa notation, qui réduisent la portée de son enquête lexicale.

NORD DE L'ALGÉRIE.

Kabylie: Animé par le R. P. Dallet, le Fichier de documentation berbère (Fort National) continue à publier régulièrement des documents de qualité. Voici les titres des fascicules datés de 1966 ou 1967: (350) H. Genevois, « Education familiale en Kabylie », FDB, n° 89 (1966/I), III + 75 pp.; — (351) « Contes merveilleux », FDB, n° 90 (1966/II), pp. 137-230; — (352) « L'aumône et les redevances pieuses », FDB, n° 91 (1966/III), III + 88 pp.; — (353) « Quatre contes kabyles », FDB, n° 92 (1966/IV), pp. 231-309; — (354) H. Genevois, « Sut-tadut: La laine et le rituel des tisseuses », FDB, n° 93 (1967/I), V + 100 pp. Notés avec précision, les textes sont également traduits.

(355) A. Willms, « Die tonalen Prosodeme des Kabylischen », Zeitschrift für Phonetik, Sprachwiss. und Kommunikationsforschung (Berlin), 18 (1965), 37-49, s'est attaqué à un sujet qui n'avait, semble-t-il, jamais été traité en berbère.

Quelques remarques d'ordre lexical sont à glaner dans (356) F. E. ROUBET, « A propos du décor chiromorphe d'une poterie kabyle », Libyca (APE), XIII (1965), 287-309: les noms des diverses parties de l'akufi sont cités comme exemple de la personnification des poteries.

Aurès: La thèse de doctorat du 3° cycle, annoncée dans l'Annuaire de 1965 (p. 760), est maintenant terminée et sera bientôt soutenue: (357) T. G. PENCHOEN, Etude syntaxique du parler berbère (chaouia) des Ait-Frah (Aurès) d'après les textes d'André Basset, (Paris), 2 fasc. ronéotypés, X + 130 pp. et pp. 131-297.

TUNISIE ET LIBYE.

Pour Djerba, une liste de mots est publiée par (358) L. Saada, « Vocabulaire berbère de l'île de Djerba (Gellala) », *Orbis* (Louvain), XIV (1965), 496-500. On trouvera encore de brèves indications sur le berbère de Tunisie dans (359) L. Saada, « Mission en Tunisie, 1965 », *GLECS*, X, 144-147 (23 février 1966).

Trois titres intéressant le parler de Zouara (Libye) auraient dû figurer dans la précédente chronique: (360) U. Paradisi, « La terminologia araba e berbera del mare a Zuara », Materiale raccolto per l'Atlante Linguistico Mediterraneo, a cura della Fondazione Cini di Venezia, (date?), cité par L. Serra dans la notice mentionnée sous le nº 311, ci-dessus; — (361) U. Paradisi, « I tre giorni di awússu a Zuara (Tripolitania) », AIUON, n. s., XIV (1964), 415-419; — (362) L. Serra, « Testi berberi in dialetto di Zuara », AIUON, n. s., XIV (1964), 715-726: sept petits textes en notation phonétique avec leur traduction en italien; les textes I-IV sont également transcrits en caractères arabes.

- (363) W. VYCICHL, « Etude sur la langue de Ghadamès (Sahara) », Genève-Afrique: Acta Africana (Genève), V (1966), 248-260, présente des observations sur la phonétique, la morphologie et le vocabulaire; certains faits sont mis en relation avec l'égyptien.
- (364) R. Herzog, « Ethnische und soziale Differenzierung unter den Bewohnern der Oasen des Wādī eš-Šāṭi' im Fezzan », AuÜ, XLIX (1966), 136-144, donne divers renseignements sur les positions respectives du berbère et de l'arabe dans la région considérée et formule d'intéressantes réflexions sur le concept de tribu (Stammesbegriff).

TOUAREG.

L'ouvrage de (365) J. NICOLAISEN, Ecology and Culture of the Pastoral Tuareg, with particular reference to the Tuareg of Ahaggar and Ayr, Copenhague, 1963, 548 pp., 298 fig., bibl. (Nationalmusaeets Skrifter, Etnografisk Raekke IX), aurait dû être mentionné ici dès l'an dernier. Son apport linguistique est limité à des faits de vocabulaire (glossaire, index), mais ce livre s'imposera à tous ceux qui s'intéresseront aux Touaregs. Il a déjà provoqué plusieurs comptes rendus, parmi lesquels un véritable article de (366) M. Gast, «Une nouvelle synthèse sur l'ethnologie touarègue: « Ecology and Culture of the Pastoral Tuareg » de J. Nicolaisen », Libyca (APE), XII (1964), 335-341.

Selon (367) W. VYCICHL, «Tuareg «takuba», hausa «takobi» 'Schwert, spada'», AIUON, n.s., XV (1965), 279-283, le nom de l'épée serait un emprunt au grec, aussi bien en haoussa qu'en touareg. — Quelques données lexicales de l'Ahaggar figurent dans (368) M. Gast, «Le cadenas des Kel Ahaggar. Etude technique», Libyca (APE), IX-X (1961-1962), 223-239, et dans (369) M. Gast, «Aspect de l'artisanat chez les Kel Ahaggar en 1963», Libyca (APE), XI (1963), 221-234.

La National Bible Society of Scotland a édité la traduction de certaines parties de la Bible dans le parler de l'Ahaggar: (370) « Matthieu: Discours sur la montagne », s. d., 23 pp., texte français, texte touareg en notation phonétique et en tifinarh; — (371) « St. John 1-3 », 1962, 16 pp., texte touareg seul, en tifinarh; — (372) « St. John 1-6 », 1965, 44 pp., en tifinarh (reprend et complète le précédent).

A la même série appartient une publication qui porte sur un autre parler touareg: (373) « St. Matthieu, trad. en tamachek, dialecte de Tombouctou », 1953 (référence due à K. G. Prasse). V. aussi le n° 319 ci-dessus. Il est difficile de dire dans quelle mesure ces traductions peuvent être utilisées pour l'étude linguistique. — C'est aussi un parler de la tamacheq qui a fait l'objet des remarques mentionnées sans référence dans l'Annuaire, 1965, n° 283: (374) K. G. Prasse, « Observations sur la phonétique de la taneslem, dialecte touareg des Iğellad », GLECS, X, 197-199 (22 juin 1966).

Le problème de l'écriture moderne du touareg est à l'ordre du jour, surtout au Mali et au Niger (v. ci-dessus la section « Berbérisants et centres

d'études »). Le système adopté à Bamako par une réunion d'expets, en mars 1966 (Annuaire, 1965, p. 744) inspire un judicieux commentaire à (375) V. Montell. « La transcription des langues africaines », Bull. IFAN (Dakar). sér. B. XXVIII (1966), 723-730. Ce système est mis à l'essai par le Service de l'alphabétisation du Niger. Le centre d'Agadez publie un petit journal dont le premier numéro. (376) Kakazin Abzin. 15 déc. 1966, était rédigé en haoussa et en touareg; les deux langues ont été séparées dans les numéros suivants. La série touarègue a pris le titre de Isəlan dəgh təmajəq (Nouvelles en touareg); tout en employant la graphie officielle de base latine, elle fait une place à l'écriture en tifinarh, qu'elle essaie d'améliorer par divers procédés. — Avant l'intervention de l'UNESCO, le Mali avait fait appel à des linguistes soviétiques qui devaient donner leur avis sur l'écriture des langues locales, parmi lesquelles le touareg: (377) L. Y. LUBEL', « Ekspeditsiya Sovetskikh lingvistov v Respubliku Mali ». Vestnik Akademii Nauk SSSR. 9 (1964), 96-100. Il ne semble pas que les recommandations annoncées aient été diffusées.

La légende (378) « Inscriptions rupestres récentes. El Beyyed (Mauritanie) », Notes africaines (Dakar), 104 (oct. 1964), couverture, accompagne sans autre commentaire une photographie (due à R. Guitat) d'inscriptions d'allure libyque ou touarègue, observées loin du domaine touareg actuel. Sur l'écriture en tifinarh, v. aussi les nos 333, 336, 337.

LITTÉRATURE BERBÈRE

Maroc: C'est sur le domaine chleuh que portent les rapports de conférences présentés par (379) P. GALAND-PERNET, « Philologie et littérature berbères », Annuaire de l'Ecole pratique des Hautes Etudes, 4° section, 1965/1966, 153-154, et 1966/1967, 155-156. — Pour le Maroc central, il faut rappeler ici l'étude des énigmes entreprise par J. Bynon (v. n° 348).

Kabylie: La traduction que M^{me} C. Lacoste a donnée des Légendes et contes merveilleux recueillis par A. Mouliéras (Annuaire, 1965, n° 295) a fait l'objet de comptes rendus de (380) M. et J. Faublée, L'année sociologique (Paris), 16 (1965), 305-307, et de M. Urbain-Faublée, Africa (London), XXXVII (1967), 101.

Je n'ai pu m'assurer de la forme sous laquelle se présentent les textes de (381) J.F. Peirone, « Racconti di Jeha », Africa (Roma), 18 (1963), 171, 184, 232, 298, et 19 (1964), 6, décrits par O. Ammann, African Abstracts (London), 17 (1966), 54, n° 184, comme une série de « cinquante contes populaires berbères ».

Lionel Galand Avril 1967